067-200094332-20210920-0000002499-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 24/09/2021 Retour Préfecture : 24/09/2021 Date de publication: 27/09/2021



# **Extrait des** délibérations

de la Commission permanente

N° CP-2021-8-14-5 Séance du lundi 20 septembre 2021

## **CONVENTION DE FINANCEMENT** RELATIVE AU PROJET CHALAMPÉ-NEUENBURG À VÉLO - ÉLARGISSEMENT DE 3 PONTS ET AMÉNAGEMENTS DE VOIRIE EN FAVEUR DES MODES DOUX

Présidence de : M. BIERRY Frédéric

#### PRESENTS:

ADRIAN Daniel, BEHA Nicole, BELTZUNG Maxime, BEY Françoise, BIHL Pierre, BOHN Patricia, BUFFA Jean-Claude, BURGER Etienne, CLAUSS Robin, COUCHOT Alain, DEBES Vincent, DELATTRE Cécile, DILIGENT Danielle, DOLLINGER Isabelle, DREYFUS Elisabeth, ELMLINGER Carole, ESCHLIMANN Michèle, FREMONT Damien, FUCHS Bruno, HAGENBACH Vincent, HECTOR-BUTZ Isabelle, HEINTZ Paul, HELDERLE Emilie, HOULNE Monique, JANDER Nicolas, JEANPERT Chantal, JENN Fatima, KAMMERER Joseph, KLEITZ Francis, KLINKERT Brigitte, KOBRYN Florian, KOCHERT Stéphanie, LARONZE Fleur, LEHMANN Marie-Paule, LORENTZ Michel, LUTENBACHER Annick, MARAJO-GUTHMULLER Nathalie, MARTIN Monique, MATT Nicolas, MILLION Lara, MULLER Lucien, MULLER-BRONN Laurence, MUNCK Marc, OEHLER Serge, PAGLIARULO Karine, PFEIFFER Pascale, QUINTALLET Ludivine, RAPP Catherine, REYMANN Anne, SCHELLENBERGER Raphaël, SCHILDKNECHT Jean-Luc, SENE Marc, STRAUMANN Eric, TENENBAUM Anne, VALLAT Marie-France, VOGT Victor, WOLF Etienne, WOLFHUGEL Christiane, ZAEGEL Sébastien, ZELLER Fabienne, **ZELLER Thomas** 

### **EXCUSES AVEC PROCURATION:**

DIETRICH Martine donne procuration à DOLLINGER Isabelle DREXLER Sabine donne procuration à JANDER Nicolas ERBS André donne procuration à DOLLINGER Isabelle GRAEF-ECKERT Catherine donne procuration à BIHL Pierre GREIGERT Catherine donne procuration à BIERRY Frédéric HEMEDINGER Yves donne procuration à STRAUMANN Eric HOERLE Jean-Louis donne procuration à DILIGENT Danielle ISSELE Christelle donne procuration à LORENTZ Michel MEYER Philippe donne procuration à JEANPERT Chantal SCHMIDIGER Pascale donne procuration à ZELLER Thomas SCHULTZ Denis donne procuration à MULLER-BRONN Laurence SITZENSTUHL Charles donne procuration à BIERRY Frédéric SUBLON Yves donne procuration à DREYFUS Elisabeth VOGT Pierre donne procuration à VALLAT Marie-France

### **ABSENTS:**

KALTENBACH-ERNST Nathalie MAURER Jean-Philippe RUCH Valérie VETTER Jean-Philippe

La Commission permanente du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission permanente,
- VU la délibération du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace n°CD-2021-6-0-4 du 1er juillet 2021 relative aux délégations de compétences du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace à la Commission permanente,
- VU le règlement budgétaire et financier de la Collectivité européenne d'Alsace,
- VU l'avis favorable de la 14<sup>ème</sup> Commission de l'Agglomération de Mulhouse du 6 septembre 2021,
- VU le rapport du Président de la Collectivité européenne d'Alsace,

### APRES EN AVOIR DELIBERE

- Approuve l'octroi d'une subvention de l'Etat d'un montant de 400 000 €, dans le cadre du 3ème appel à projets « Fonds mobilités actives – Aménagements cyclables», pour l'aménagement d'un itinéraire cyclable et d'une voie piétonne reliant les Communes de Chalampe et Neuenburg am Rhein,
- Approuve les termes de la convention financière, jointe en annexe à la présente délibération, à conclure avec l'Etat, dans le cadre du 3<sup>ème</sup> appel à projets « Fonds mobilités actives – Aménagements cyclables » pour l'aménagement d'un itinéraire cyclable et d'une voie piétonne reliant les Communes de Chalampe et Neuenburg am Rhein, dont le coût global est estimé à 2 400 000 € HT,
- Autorise le Président de la Collectivité européenne d'Alsace à signer cette convention, et le cas échéant à y apporter des modifications mineures qui s'avèreraient nécessaires,

- Note que la recette correspondante sera inscrite sur l'opération P086O001, Chapitre 13, Natures 1311, Fonction 843.

Le Président

Y

Frédéric BIERRY

Adopté à l'unanimité